

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les betteraviers français demandent plus de visibilité sur les prix de betteraves !

Après 5 ans de baisses de surfaces, les betteraviers européens, réunis à Gdansk (Pologne) lors du 46^e congrès de la Confédération européenne des betteraviers européens (CIBE), ont partagé le besoin de sécuriser la culture face à la hausse des coûts de production et de l'énergie, la pression des cultures alternatives et les risques d'impasses agronomiques induites par des décisions politiques européennes prises sans étude d'impact. La première étape passe par la visibilité sur les prix de betteraves 2023 comme l'ont déjà compris de nombreuses autres filières betterave-sucre européennes!

A l'approche des décisions d'assolement pour 2023, les coopérateurs français déplorent l'absence d'information claire sur la rémunération de leurs betteraves 2023, contrairement à nombre de leurs homologues à travers l'Europe. Par exemple, les betteraviers coopérateurs allemands ont déjà connaissance des prix minimum garantis pour les betteraves qui seront semées en 2023 et des grilles de partage de la valeur du sucre entre planteurs et betteraviers.

Par ailleurs, alors que les groupes privés français comme la plupart des groupes européens coopératifs ou privés, ont annoncé des prix supérieurs à 35 €/t pour les betteraves 2022, les coopérateurs français restent dans l'attente d'indications plus précises sur le prix des betteraves actuellement en terre.

Dans un contexte de hausse des coûts de production betteraviers historiques (+ 20 à 30 %), de contraintes agronomiques fortes (obligations liées aux successions culturales, pressions parasitaires) ou encore d'importants renouvellements d'engagements coopératifs, des annonces claires de prix sont plus que jamais nécessaires pour conforter les surfaces betteravières.

Pour Cyril Cogniard, Président de la Commission Economique de la CGB: « Il devient intenable que, contrairement à d'autres filières comme les céréales ou le colza, les planteurs ne soient pas en mesure d'avoir des prix de betterave pour sécuriser leurs marges en face de leurs achats des fertilisants. D'ailleurs, les sucreries engagent leurs ventes de sucre en fonction de leur couverture en gaz, et c'est une excellente chose. Les betteraviers doivent avoir des outils pour sécuriser leur marge betteravière soit par des annonces de prix des sucreries soit au travers de l'indexation des prix de betteraves sur les marchés à termes du sucre comme au Royaume-Uni. »

Alexis Hache, Secrétaire Général Adjoint de la CGB, rappelle : « alors que les difficultés agronomiques en betterave restent fortes, notamment sur les successions culturales, il faut permettre aux planteurs d'ajuster leurs surfaces dans le cadre de certaines limites à la rémunération anticipée sans nécessairement revoir leurs engagements coopératifs, comme le proposent déjà les coopératives betteravières allemandes et néerlandaises. Des souplesses doivent être apportées pour favoriser le renouvellement des engagements et sécuriser l'approvisionnement ainsi que le financement de nos coopératives ».

Franck Sander, Président de la CGB, en conclut : « Les planteurs ont plus que jamais besoin de visibilité dans un contexte économique et agronomique difficile pour la culture. Il est urgent de donner aux planteurs des prix clairs pour les betteraves 2022 et leur permettre d'anticiper les semis 2023. La France doit conforter sa place de leader au sein de l'Union européenne, ce qui suppose de maintenir ses surfaces cultivées et nécessite une contractualisation betteravière exemplaire. »